LE PASSE-TEMPS DE PIERRE DV PVIS,

Sur la deffaicte de la Coyonnerie.

A PARIS,
Chez IOSEPH BOVILLEROT,
ruë Calandre au Croissant,
prés la porte du Palais.

M. DC. XVII.

THE NEWBERRY LIBRARY

Case
F
39
.326
1617 dup

LE PASSE-TEMPS de Pierre du Puis sur la deffaicte de la Coyonnerie.

HA ! HA ! compagnós vous ne vouliez pas crier viue le Roy ainsi que je faisois, vrayement vous estiez de beaux plumeurs d'estrons, c'estoit bien a vous a faire tant des entendus dedans le Louure, vous croyez jouër à chance pareille, mais il y a bien de la cóparaison, malautrus que vous estes: hé! d'où diable veniez vous, estiez vous enfans de Monarques pour porter la botte releuée en bosse, il sembloit à vous voir que ce fust quelque chose de bien excellent, à vos rodomontades chacun auoit la bouche fermée,

57-2356

voyant vos caroſſes & vos mulets les ignorans baiſſoient la teſte, & non ſeulement les ignorans, mais encores ceux qui craignoient d'aller en paradis en poſte par les eſtriers de quelque eſchelle.

Viue le Roy la chance eſt bien tournée à noſtre proffit, ma ſouppe qu'il me falloit manger toute froide, eſt maintenant reſchauffée en quatre parties, & ma jacquette que je portois teinte en garãce de vieille greſſe, ſera doreſnauant hiſtoriée plus mille fois que le bats de vos mulets : i'auray donc bien raiſon des coyonneries qu'il me falloit endurer le plus ſouuent, auſſi n'eſtoit-il pas raiſonnable que les chiens veſcuſſent plus aux deſpens des enfans de la maiſon.

Vous vous y attendiez bien pourtant iolis coyons, & d'autre eſperance, point de nouuelle,

voyant que la ieuneſſe de mon Prince ne teſmoignoit pas ce qu'il auoit enuie de faire, cependant il n'a pas fait le coup d'vn enfant, mais d'vn homme qui ſe deuoit dire le pere du Royaume, & de tous ceux qui ſont ſes fideles ſeruiteurs. Il y a lóg temps i'eſtois d'aduis de luy en parler, mais à cauſe qu'il me falloit vn peu contrefaire, & que ie n'oſois luy dire librement ce que i'é penſois, c'eſt ce qui m'a fait tenir touſiours dãs mon pauure taudis, iuſques à ce que i'ay entendu par toute la ville que le grand Coyon eſtoit à bas, quand la choſe auint ie beuuois chopine auec vn vigneró de Chaliot des plus apparens de la paroiſſe, ce qui me fit dancer de joye les cinq pas à la Françoiſe, & reboire de mieux en mieux, auſſi eſtoit-il aucunement neceſſaire en cetẽps

là de rehauſſer les nues qui ſembloient tomber, car autrement & la France, & le pauure Pierre du Puis eſtoient fricaſſez en bonne forme.

Ce n'eſt pas tout apres auoir receu ces bonnes nouuelles, & apres auoir hanté en eſcuſſon pour le moins pinte ou trois chopines ſur demy ſeptier, ie ſortis de la tauerne, & m'en allay vers ma paroiſſe qui eſt l'Egliſe de Sainct Germain de Lauxerois où ie rencontray à vne des petites portes vn jecteur d'eau beniſte qui m'en compta des plus belles, premierement il me dict le deffunct auoit entrepris de faire humer des bouïllons a la vinegrette a tous ces petits ſeigneurs qui ſont aupres de mon maiſtre, cela faict qu'il vouloit auec ſes moyens & ſes forces enuoyer au Royaume

des taupes tous les Princes s'il euſt peu, faict mourir meſme ſa Magicienne, & apres cela dieu ſçait le reſte.

Mon maiſtre à qui Dieu vueille donner bóne vie, & à moy auſſi, fut aduerty de ces belles inuentions là, on luy aſſeure que c'eſtoit la verité, ſes bons amis luy conſeillerent ce qu'il falloit faire, & qu'il y alloit auſſi bien de ſa propre vie, comme des ſiens, pourtát à l'heure il ne dit mot, mais quelques iours apres la meſme choſe luy eſtant repreſentée, il ſe reſolut d'en auoir la raiſon, à quoy il fut grandement aſſiſté par ce bon garçon de Vitry que Dieu puiſſe garder iuſques a la fin de ſes iours.

Ainſi i'entendis les belles menées du Coyon, qui par apres auſſi ne manqua pas de paſſer par les pattes d'vn bon maiſtre d'eſcolle

(comme l'on me dict, & comme j'ay du depuis recognu) de façon que Messieurs les partisans de la coyonnerie vous auez maintenát le nez bien camus, & les dents bié longues, on parle des asnes de l'arcadie pour estre pourueus de grandes oreilles, mais ie m'asseure que deuant qu'il soit vn mois d'icy que vous aurez les iouës bien plus pendentes: ie ne m'en soucie gueres pour moy, puisque mon maistre est maintenát ce qu'il falloit qu'il fut, ie veux perdre mes escarpins si ie ne donne au dable les Coyons, & si ie ne crie tout hault viue le Roy.

Messieurs de Paris faictes en de mesme, vos libertez sont entr'ouuertes, François d'ame & de natió ne craignez plus, quand à moy ie ne veux plus faire le coquin, mon esprit me suffira desormais pour

viure en Cour, car le Roy mon maistre ayant recognu ma bonne volóté, sans doute il me fera touſiours donner du potage à la cuiſine, & ſi ie me fais fort de faire recompencer vn bon compagnon qui n'a pas eu moins de fidelité pour ſon ſeruice que moy.

Adieu donc Coyons décoyonnez, retirez vous en vos pays, & ne venez iamais nous faire la loy, car ſi iamais vous y venez vous trouuerez à qui parler.

FIN.